HUOT PARQUETS

Déclaration des Performances
N° 007/RPC/2016

CE

1 **Code d'identification unique du produit type :**
Parquet en bois conforme à la norme européenne NF EN 14342 : 2013

2 **Identification du produit de construction, conformément à l'article 11 § 4 du Règlement (UE) N° 305/2011**
RESIDENCY, RESIDENCY RENOVATION Parquet en 10 mm, avec rainures et languettes, pour pose collée, fini d'usine

3 **Usage prévu du produit de construction:** Parquet massif pour usage intérieur

4 **Nom, raison sociale et adresse de contact du fabricant :**

HUOT SA – 20 avenue de la Gare – 10800 Saint Julien les Villas / www.huot-parquets.com

5 **Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12,$ 2 du Règlement (UE) N°305/2011**
Non concerné

6 **Système d'Evaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V du Règlement (UE) N° 305 / 2011**
Système 4

7 **Dans le cas de la déclaration des Performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée, nom et numéro d'identification de l'Organisme Notifié**
Non concerné

8 **Déclaration des performances pour laquelle une évaluation technique européenne a été délivrée :**
Non concerné

9 **Performances déclarées** (suivant spécifications techniques harmonisées NF EN 14342 : 2013) :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu en lien avec : - Masse volumique moyenne minimale - Epaisseur hors tout minimale - Conditions de mise en œuvre	Cfl-s1 650 kg/m³ 9.7 mm A coller	EN 14342 : 2013
Dégagement de formaldéhyde	E1	
Dégagement d'autres substances dangereuses : - Emissions de COV (décret n°2011-321) - Emissions CMR 1 et 2 (arrêté n° DEVP0908633A)	 Classe A+ < 1µg/m3	
Résistance à la rupture	PND*	
Emission en pentachlorophénol	< 5 ppm	
Glissance	PND*	
Conductivité thermique	0.18 W/mK	
Durabilité biologique	Classe 1	

*PND : performance non déterminée

Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Frédéric ACKER, Directeur Grands Comptes

Le 28/06/2016